

# Marais de Brandelle (Charente-Maritime)

Situés sur la commune de [La Tremblade](#), rive gauche de l'estuaire de la Seudre, les marais de Brandelle forment un ensemble de zones humides qui sont reconnues Natura 2000.

Le Conservatoire acquiert des parcelles sur cet espace périurbain depuis 2007.

Ces marais situés sur les rives de la Seudre sont constitués d'anciens marais salants, qui aujourd'hui sont en partie exploités par des ostréiculteurs. Des prés salés, soumis à la submersion des marées sont également présents. Une partie de la frange des marais a subi une cabanisation de loisirs croissante.

## Historique



Marais de Brandelle © CEN-PC

Le marais de Brandelle a joué un rôle déterminant dans le développement de la ville de [La Tremblade](#). Cette zone était constituée de marais salants. Cet or blanc était très recherché jusqu'au XIX<sup>e</sup> siècle, notamment pour ses capacités de conservation. La production de sel a ainsi transformé dès le Moyen-Âge la morphologie initiale des marais salés par le creusement des salines. Au XV<sup>e</sup> siècle, un grand nombre de marais de la côte Atlantique soumis à l'influence des eaux marines sont occupés par des salines, et le commerce du sel y est florissant. Pour beaucoup de marais atlantiques, le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle marque le déclin de l'activité salicole en raison de l'amélioration des techniques de conservation par le froid et de la concurrence d'autres bassins de production tels que les salines de la Mer Méditerranée.

Une activité ostréicole s'est ensuite implantée sur ce site. Aujourd'hui, cette activité est encore présente mais tend vers le déclin. Une technique particulière utilisant des claires sartrières est utilisée sur cet espace. Cette technique permet de s'inscrire de façon plus naturelle dans l'environnement car cela demande un creusement moins profond pour les bassins concernés. Les claires se situent effectivement à un niveau compris entre 0 et 3 (niveau NGF). La vase qui est enlevée pour former les bassins est ensuite utilisée pour créer les bordures entre chaque claire. Ces bordures sont volontairement entaillées pour permettre à chaque bassin de se remplir et de se vider selon les marées. Ce mouvement perpétuel engendre un entretien régulier et onéreux. Ces claires deviennent donc de plus en plus rares puisque l'entretien des claires dites endiguées est plus facile et moins coûteux.

## Faune, Flore

La présence des claires sartrières favorise un grand nombre d'espèces halophiles comme la salicorne ou l'obione. La décomposition naturelle des végétaux dans la mer alimente l'ensemble de la chaîne alimentaire, que ce soit les mollusques (huîtres, moules) et les poissons (zooplancton, phytoplancton).

## Gestion

La gestion de ce site est assurée par le Conservatoire d'espaces naturels de Poitou-Charentes.

La gestion de ce site a pour objectif de :

- Maintenir et conduire une reconquête du caractère paysager et écologique de cet espace.
- Limiter la dégradation du milieu.
- Limiter le mitage et le morcellement foncier.

## Informations pratiques

### Localisation

Le Marais de Brandelle est situé sur la commune de [La Tremblade](#).

Périmètre d'Intervention Global (PIG)

PIG = 135 ha

Surface maîtrisée

4 ha par le Conservatoire du littoral

Référent dossier

Chargé de mission territorial

Thomas Hérault, tél. 05 46 84 72 08

herault[at]cren-poitou-charentes.org

## Partenaires de gestion

- [Commune de La Tremblade](#)

## Avec la participation financière de



AGENCE DE L'EAU  
ADOUR-GARONNE  
PRÉFECTURE DÉPARTEMENTALE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

[Agence de l'eau Adour-Garonne](#)



[Département Charente-Maritime](#)



[L'Europe s'engage avec le FEDER](#)



[Natura 2000](#)



[Préfet de la région Nouvelle-Aquitaine](#)



[Région Nouvelle-Aquitaine](#)



[Union européenne](#)

